

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du JEUDI 31 MARS 2022

| NOMBRE DE CONSEILLERS | |
|-------------------------------------|----|
| Y Afférent | 15 |
| En exercice | 15 |
| Présents | 13 |
| Procurations | 01 |
| Qui ont pris part à la délibération | 13 |
| Pour | 13 |
| Contre | 00 |
| Abstention | 00 |

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le **JEUDI 31 MARS 2022 à 17H30**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle CHABAUD, MAIRE.

Présents : Mmes et MM., CHABAUD Danielle, BONNET VAUCHEZ Danielle, BISSON Alex NANNINI Véronique, REGNIER Hélène, MATHIEU Nicole, GODART Annick, MARCILLON Marcel, CALEGARI Patrick, ROUSSELON Olivier, MISSONIER Jean-Marc, FUENTE Thomas, MOUCHE Wali.

Pouvoir : M. Guy PUCCIO à M. CALEGARI Patrick.

Absents : Mme BRAO Florence,

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Nicole

DELI : 232022

Objet : Vote du compte administratif 2021 Budget communal dressé par le Maire, Madame Danielle CHABAUD, ordonnateur.

Madame le Maire propose au conseil municipal l'approbation du compte administratif 2021 du budget Général et donne la parole à Madame Danielle BONNET VAUCHEZ, Adjointe au maire déléguée aux Finances.

Madame Danielle BONNET VAUCHEZ, adjointe au maire déléguée aux Finances, présente le compte administratif du Budget primitif de l'année 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recette, les bordereaux de mandats, le Compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion tel qu'il y figure dans le document joint en annexe.

* *Considérant que Madame CHABAUD Danielle, ordonnateur a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2021 les finances de la commune, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances n'ordonnant que des dépenses justifiées,*

* *Procédant au règlement définitif du budget primitif de l'exercice 2021,*

* **Considérant que Madame Danielle CHABAUD quitte la séance,**

Le conseil municipal après avoir délibéré et décidé à l'unanimité,

* *Fixe les résultats des différentes sections budgétaires lesquelles peuvent se résumer comme suit :*

AR Prefecture

006-210601068-20220331-DELI232022-DE
Reçu le 04/04/2022
Publié le 04/04/2022

BUDGET PRINCIPAL

- en section Investissement : excédent de ... : 157 944.36,36€
- en section Fonctionnement : excédent de : 136 344.50€

- * *Approuve les comptes administratifs correspondants au budget communal soumis à son examen,*
- * *Déclare toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et les crédits annulés.*

Le Maire,



Danielle CHABAUD.

AR Prefecture

006-210601068-20220331-DELI232022-DE
Reçu le 04/04/2022
Publié le 04/04/2022